SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A23 ALIMENTS OU PRODUITS ALIMENTAIRES; LEUR TRAITEMENT, NON COUVERT PAR D'AUTRES CLASSES

A23K PRODUITS ALIMENTAIRES SPÉCIALEMENT ADAPTÉS AUX ANIMAUX; PROCÉDÉS SPÉCIALEMENT ADAPTÉS À LEUR FABRICATION

1/00 Produits alimentaires pour animaux
1/02 • à partir des mélasses
1/04 • à partir du sang
1/06 • à partir des résidus de distillation ou de brasserie
1/08 • à partir des produits résiduaires des laiteries
1/10 • à partir de viande, du poisson ou d'os; à partir des déchets de cuisine
1/12 • à partir des hydrolysats de bois ou de paille
1/14 • à partir de matières végétales, p.ex. de pommes de terre ou de racines, sans ensilage
1/16 • additionnés d'éléments nutritifs accessoires; Blocs de sel
1/165 • • avec des stéroïdes, des hormones ou des enzymes
1/17 • • avec des antibiotiques
1/175 • • avec des substances inorganiques; Blocs de sel
1/18 • spécialement conçus pour des animaux déterminés
1/20 • Gâteaux ou briquettes
1/22 • contenant des substances chimiques transformées par le bétail en protéines, p.ex. sels d'ammonium ou urée
1/24 • Gravier pour volaille **[2]**

3/00 Procédés spécialement adaptés à la conservation des matières servant à la fabrication des produits alimentaires pour animaux
3/02 • du fourrage vert (aspects ou procédés mécaniques spécialement adaptés à l'emmagasinage de récoltes agricoles ou horticoles A01F 25/00)
3/03 • • en utilisant des produits chimiques pour l'ensilage
3/04 • des pommes de terre; des racines